



2024

Pôle milieu ouvert

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Enfance et famille

Protéger l'enfant,
accompagner la famille

www.sauvegarde37.fr



**Protéger les enfants,
accompagner les
familles pour aider
chacun à devenir
acteur de sa vie**



Sauvegarde 37 – Le pôle milieu ouvert

La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'association accompagne chaque année plus de 1 300 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

Les services du pôle milieu ouvert accompagnent les parents et leurs enfants, à leur domicile, en leur apportant aide, conseils et soutien pour surmonter les difficultés passagères ou chroniques qu'ils rencontrent.

- **le Service d'investigation éducative (SIE)** : capacité 330 enfants
Ce service exerce des Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative (MJIE). Sur décision du juge des enfants, les professionnels évaluent la situation de l'enfant dans son environnement, le ou les danger(s) encouru(s) et proposent toute mesure de protection nécessaire à l'intérêt de l'enfant.
- **le Service d'interventions éducatives en milieu ouvert (SIEMO)** : capacité 260 actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) / 222 actions éducatives en milieu ouvert renforcées (AEMO-R)
Ce service a pour objectif d'assurer la protection des mineurs par un accompagnement éducatif au domicile des familles. En sollicitant les compétences et les ressources familiales, dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention socio-éducative se propose d'amener chacun à retrouver sa place dans la famille et ainsi à faire cesser le danger. Il fait suite à une décision du juge des enfants.
- **le Service d'accompagnement de placements éducatifs à domicile (SAPED)** : capacité 68 accompagnements pour 136 enfants
Ce service répond à un dispositif de Placement Éducatif À Domicile (PEAD), une mesure de placement d'un enfant dans le cadre d'un accueil provisoire (décision administrative – Aide Sociale à l'Enfance) ou d'un jugement en assistance éducative (décision judiciaire – juge des enfants), autorisant la mise en œuvre de l'hébergement de l'enfant au domicile, pouvant aller jusqu'à un rythme quotidien.
- **le Service de réparation pénale (SRP)** : capacité 200 mesures
Ce service exerce des Mesures de Réparation Pénale (MRP). Sur décision du magistrat, la réparation pénale prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale permet, au travers d'activités et/ou de réparation auprès de la victime ou la collectivité, de mettre le jeune à l'épreuve tout en lui faisant prendre conscience de son acte.
- **le Dispositif relais (DR)** en partenariat avec l'éducation nationale : capacité 8 à 10 élèves par session, 4 sessions par an.

SOMMAIRE

- 4 | ORGANIGRAMME DU PÔLE**
- 7 | MOT DU DIRECTEUR**

PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE PAR MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

9 | SIEMO

- 1. Effectifs suivis en AEMO, AEMO-R..... p 9

15 | SAPED

- 1. Effectifs suivis au PEAD p 15
- 2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques..... p 18

19 | SIE

- 1. Effectifs suivis au SIE p 19
- 2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques..... p 26
- 3. Les accompagnements socio-éducatifs concomitants à la MJIE p 33

34 | SRP

- 1. Effectifs suivis au SRP p 34

37 | Dispositif Relais

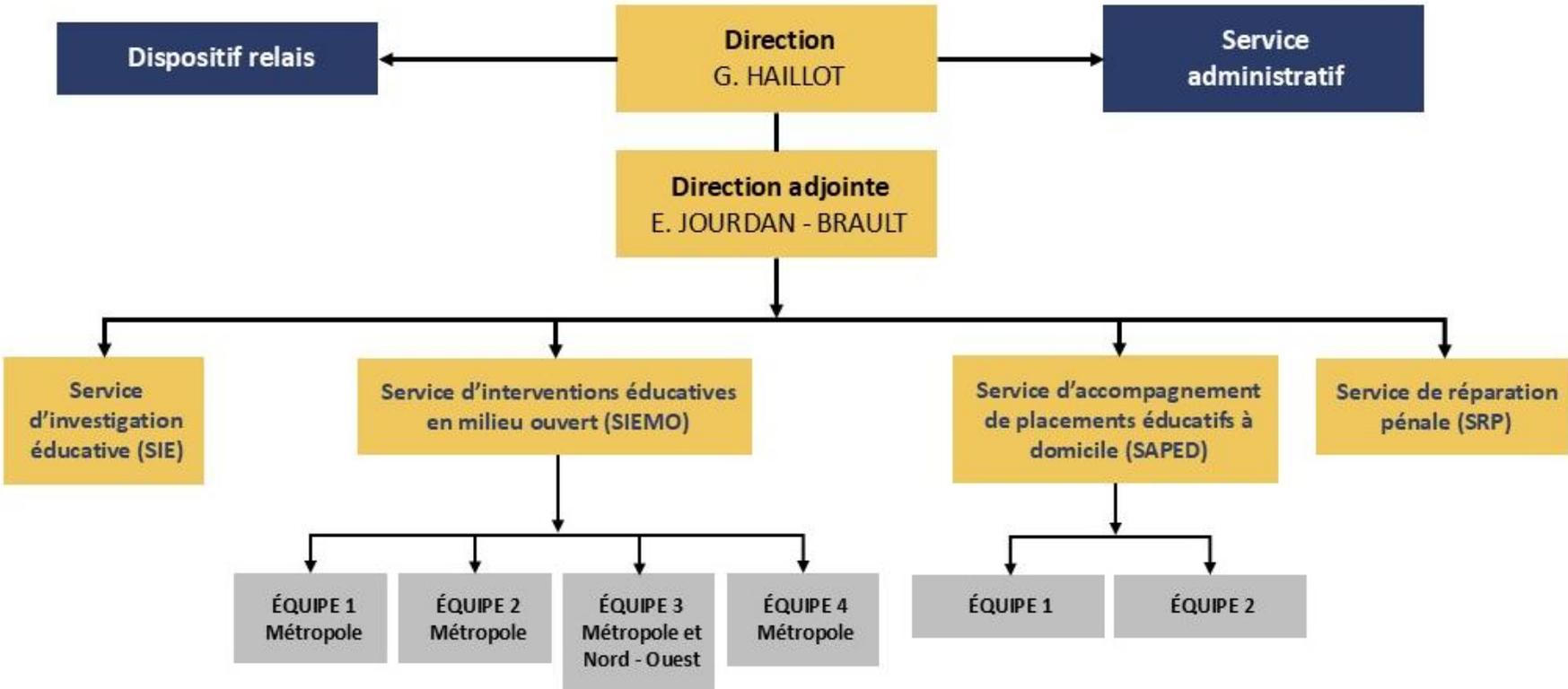
DEUXIÈME PARTIE : FONCTIONNEMENT ET VIE DU PÔLE

39 | FINANCEMENT ET ACTIVITÉ ANTÉRIEURE

41 | ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- a) ETP lissés en 2024 par service p 41

42 | PERSPECTIVES



260

mesures d'AEMO

222

mesures d'AEMO-R

200

actes de MRP

68

accompagnements PEAD

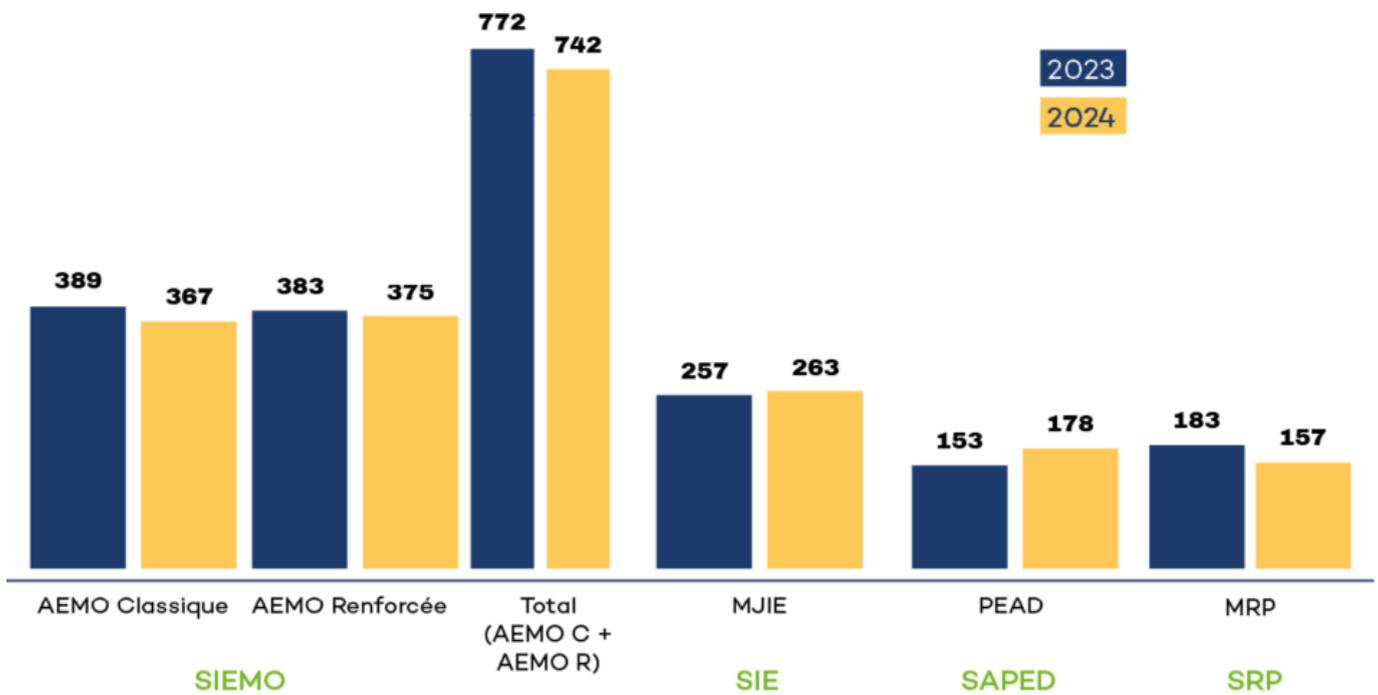
330

actes de MJIE

* Au 31/12/2024

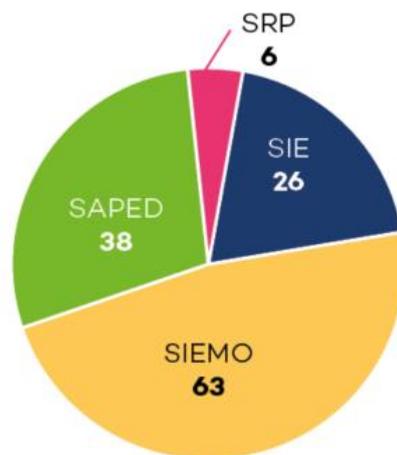
4 services composent le pôle milieu ouvert

SIE - SAPED - SIEMO - SRP



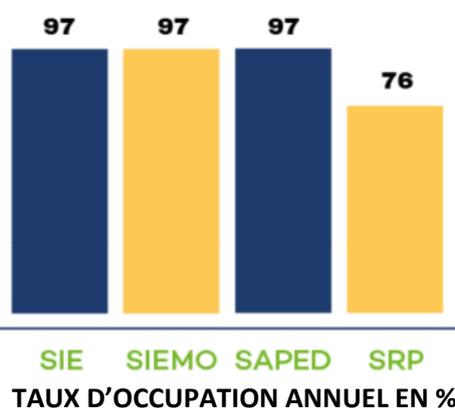
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT

Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, psychologues, comptables, cadres managers, secrétaires, agents d'entretien ...



REPARTITION PAR SERVICE DES 102 SALARIES *
(au 31/12/2024)

*14 salariés travaillent sur plusieurs services



Prix de journée ou prix de la mesure

Mesure d'AEMO Classique :

12.37 €

Mesure d'AEMO Renforcée :

22.53 €

Acte de MRP :

901.48 €

PEAD :

61.19 €

Acte de MJIE :

2 973.59 €

LE MOT DU DIRECTEUR

L'année 2024 marque une phase de transformation importante pour le pôle milieu ouvert. Dans un contexte de complexification des situations et de forte demande sur les dispositifs de protection de l'enfance, les équipes du pôle ont poursuivi leur engagement avec rigueur, professionnalisme et un sens constant de la mission. L'adaptabilité et la persévérance dont ont fait preuve les professionnels, dans un environnement parfois contraint, doivent être saluées. Cette capacité à maintenir un haut niveau d'exigence malgré les incertitudes témoigne d'un attachement profond à la qualité du service rendu.

Cette année a été marquée par plusieurs chantiers bâtimentaires, à commencer par les travaux de rénovation du bâtiment principal : amélioration de l'accueil, meilleure isolation thermique et phonique, mise en place d'un système de ventilation réversible, ainsi que l'installation à venir d'une Tiny House destinée à enrichir nos capacités d'accueil des familles. Ces investissements participent d'une logique d'amélioration continue des conditions d'intervention et de travail, et répondent à des attentes exprimées depuis plusieurs années par les professionnels. Ils traduisent également notre volonté de proposer un cadre plus adapté et plus respectueux aux enfants et familles accompagnés.

La réorganisation du secrétariat, amorcée en 2023, a connu une consolidation en 2024, avec la mise en œuvre de trinômes interservices et la formalisation de nouveaux modes opératoires. Cette démarche, pensée pour renforcer la lisibilité et la fluidité des fonctions support, constitue un levier essentiel pour soutenir les services dans leur cœur de mission. Elle reflète une volonté d'optimisation des moyens disponibles et de clarification des rôles au sein de l'organisation.

L'année a été traversée par une attention particulière portée à la montée en compétences des professionnels. Le plan de

formation déployé en 2024 a couvert des domaines variés : sécurité, prévention, troubles psychiques ou du comportement, différentes approches des troubles de la parentalité, violence conjugale, etc.

Il témoigne d'une volonté partagée d'ancrer les pratiques dans un cadre actualisé et de continuer à faire évoluer les postures professionnelles dans un environnement mouvant. Ces temps de formation ont également été des espaces de respiration et de réflexion, favorisant le partage d'expérience et la cohésion entre équipes, souvent de manière transversale avec le pôle hébergement.

Enfin, le pôle a poursuivi en 2024 son engagement actif au sein des fédérations professionnelles du CNAEMO et de la FN3S, participant aux échanges nationaux sur l'évolution des pratiques, les enjeux de territoire et les perspectives du secteur.

Cette implication s'est concrétisée par la participation de la Sauvegarde 37 à l'organisation des Assises nationales du CNAEMO, accueillies à Tours cette année. Porté collectivement par plusieurs associations régionales, l'événement a rencontré un franc succès, tant par la qualité des interventions que par la richesse des échanges proposés. Treize professionnels de l'association ont participé à l'organisation de ces assises, témoignant d'un investissement remarquable des équipes dans la vie fédérative. Cette mobilisation reflète une volonté forte de contribuer, au - delà du quotidien, à la mise en valeur et à la transmission des savoirs professionnels à l'échelle nationale. Dans le même esprit, le pôle continue d'ancrer son action dans une dynamique partenariale forte à l'échelle locale. Le dialogue régulier avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, les magistrats, les structures médico - sociales et éducatives demeure un pilier de notre action. Cette articulation territoriale permet de garantir une cohérence d'intervention dans des contextes parfois très contrastés.

Activité des services et bilan financier

L'analyse des bilans d'activité par service confirme l'intensité et l'hétérogénéité des réalités rencontrées sur le terrain. Presque tous les services ont fonctionné à des niveaux d'occupation très élevés, traduisant une sollicitation constante du dispositif.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte global de saturation des dispositifs de protection, où les demandes s'intensifient.



Ces chiffres viennent illustrer la tension structurelle entre les besoins du territoire et la capacité de réponse opérationnelle. La fongibilité entre mesures, les ajustements organisationnels, l'investissement dans

l'accompagnement des équipes et l'implication soutenue des professionnels ont permis de répondre au mieux aux attentes, tout en maintenant une qualité d'intervention reconnue.

Sur le plan financier, l'ensemble des services clôture l'année avec des résultats excédentaires, traduisant une gestion rigoureuse dans un contexte budgétaire incertain. La stabilité financière acquise permettra d'accompagner les futurs développements, notamment ceux liés à l'équipement ou à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

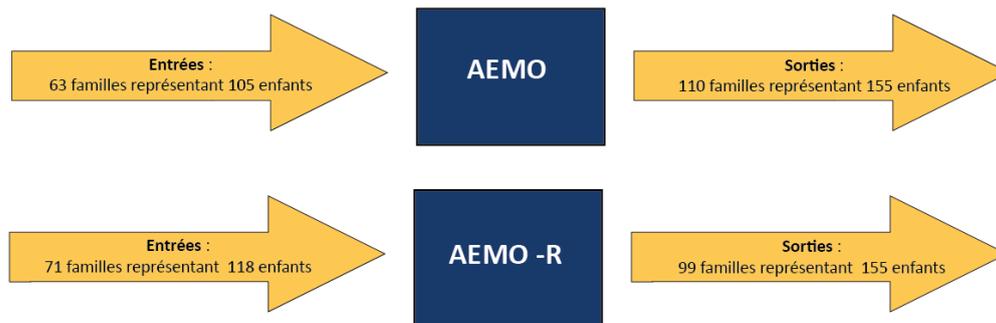
L'évolution des dépenses, analysée en détail, met en lumière des marges de manœuvre sur certains postes et des effets conjoncturels sur d'autres. Cette lecture renforce la nécessité d'une approche budgétaire plus prospective, adossée à une analyse continue des besoins et des usages, en intégrant mieux les données issues du terrain dans la réflexion stratégique.

PARTIE 1 : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE PAR MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

SERVICE D'INTERVENTION ÉDUCATIVES EN MILIEU OUVERT (SIEMO)

Effectifs suivis en AEMO et AEMO-R

Mouvements

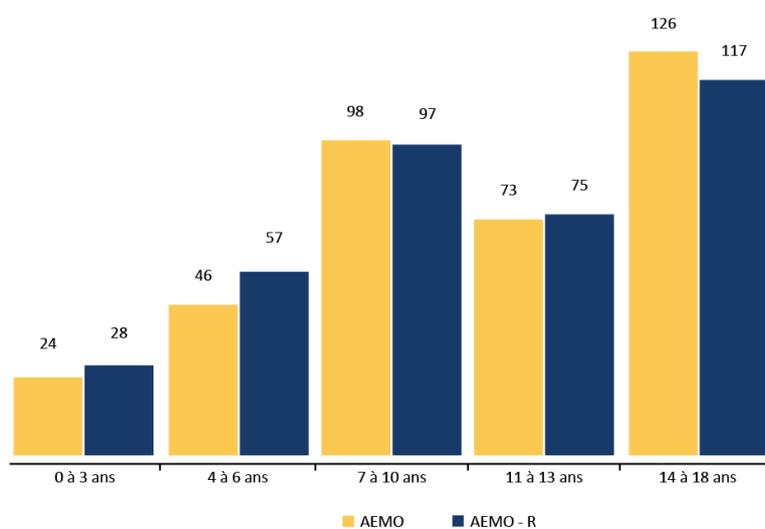


Total des mesures suivies dans l'année

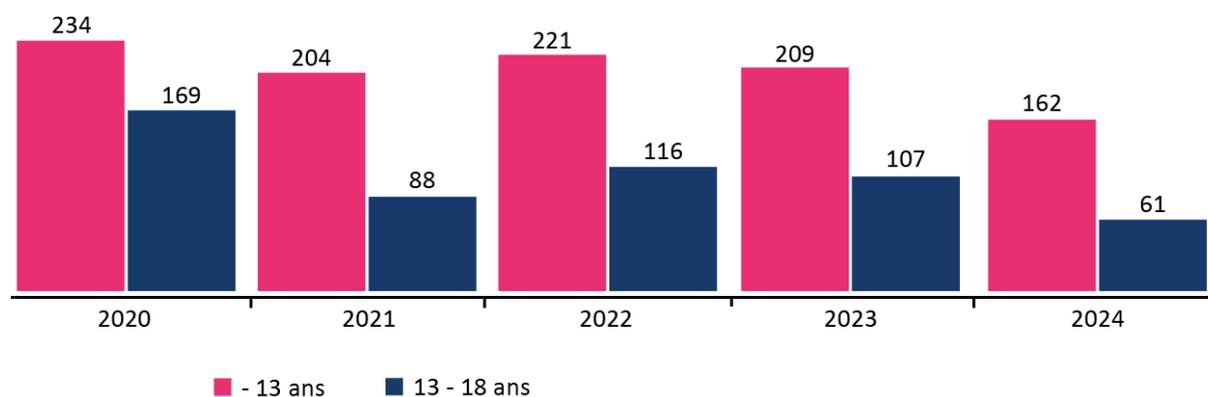
Année	Nombre de familles suivies		Nombre d'enfants suivis		Répartition enfants/familles	
	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
2020	260	185	451	301	1,73	1,62
2021	237	184	369	316	1,56	1,72
2022	272	220	397	382	1.46	1.74
2023	255	220	393	372	1.54	1.69
2024	240	217	367	375	1.53	1.64

Âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Filles	Garçons	Filles	Garçons	% Globale	
	AEMO	AEMO	AEMO-R	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
0 à 3 ans	11	13	15	15	6,53	8
4 à 6 ans	23	23	34	29	12,52	16,8
7 à 10 ans	51	47	50	39	26,70	23,73
11 à 13 ans	36	37	38	41	19,89	21,07
14 à 18 ans	66	60	57	57	34,33	30,4
Total enfants	187	180	194	181	100	100

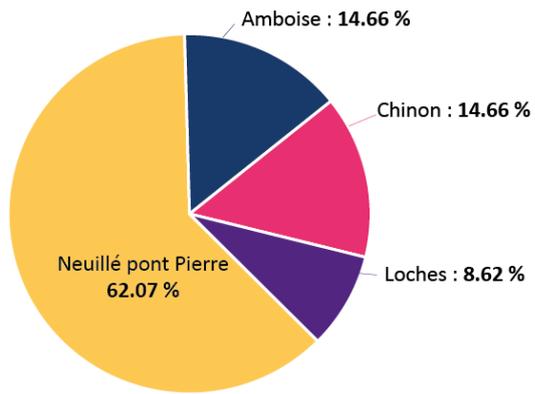


ÂGE À L'ADMISSION AEMO ET AEMO R

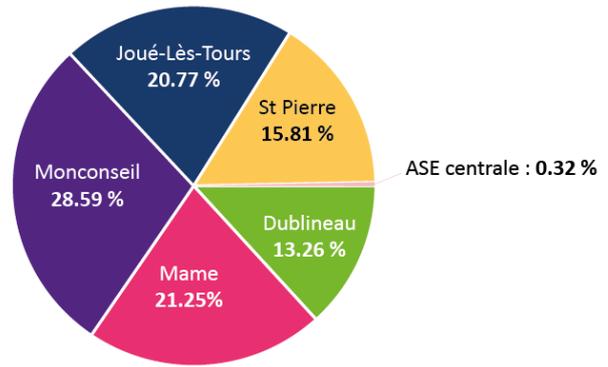


NOMBRE D'ENFANTS ENTRÉS PAR ANNÉE SELON LES TRANCHES D'ÂGE

Classement des mesures suivies par pôle enfance

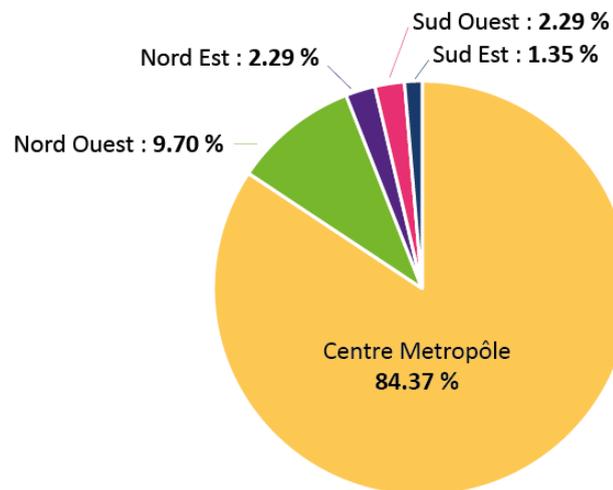


TERRITOIRES EXTÉRIEURS



METROPOLE

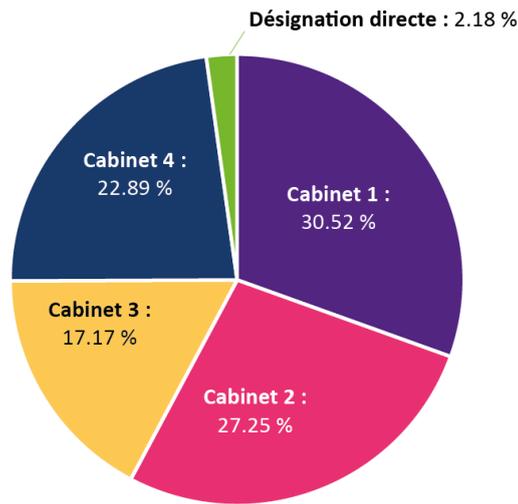
Classement par secteur géographique



Mesures suivies en AEMO et AEMO-R par cabinet

AEMO : 242 mesures = 367 enfants

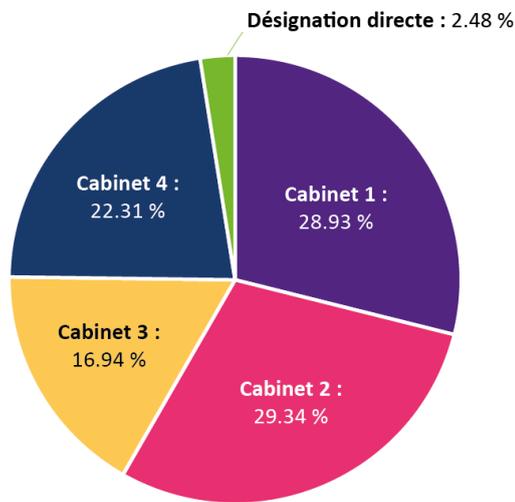
Cabinet 1	112 enfants
Cabinet 2	100 enfants
Cabinet 3	63 enfants
Cabinet 4	84 enfants
Désignation directe	8 enfants



ENFANTS

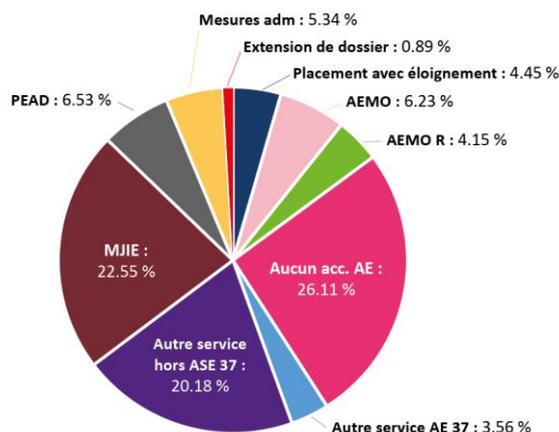
AEMO – R : 219 mesures = 375 enfants

Cabinet 1	99 enfants
Cabinet 2	77 enfants
Cabinet 3	40 enfants
Cabinet 4	149 enfants
Désignation directe	10 enfants



ENFANTS

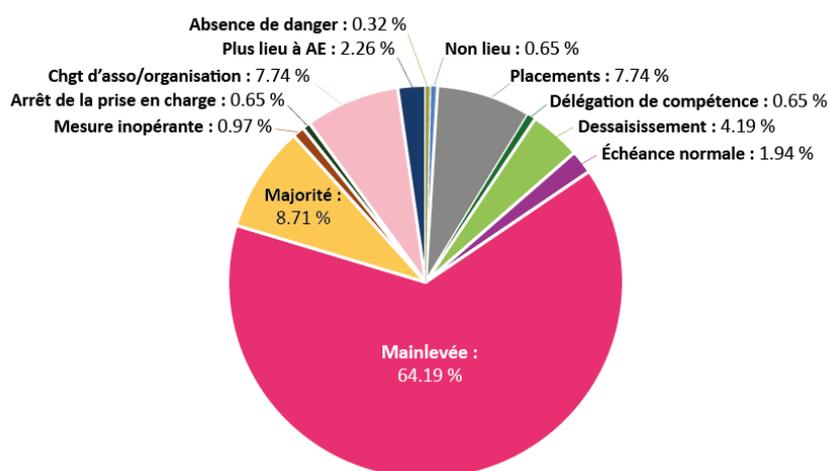
L'origine des nouvelles mesures en AEMO et AEMO – R



Milieu Ouvert - AEMO	soit 21 / 337
Milieu Ouvert - AEMO R	soit 14 / 337
Milieu Ouvert - Aucun accompagnement éducatif antérieur	soit 88 / 337
Milieu Ouvert - Autre service AE 37	soit 12 / 337
Milieu Ouvert – Délégation de compétence	soit 68 / 337
Milieu Ouvert - MJIE	soit 76 / 337
Milieu Ouvert - PEAD	soit 22 / 337
Mesures administratives	soit 18 / 337
Retour de placement	soit 15 / 337
Extension de dossier	soit 3 / 337

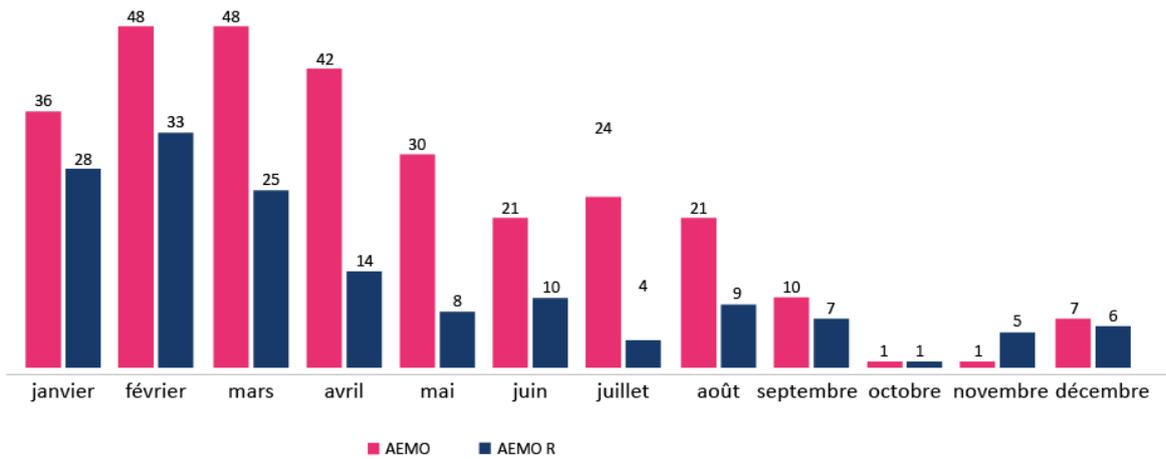
Mesures terminées

Les motifs de fin de mesures



Nombre de sorties par mois et par motif de sortie	
Arrêt de la prise en charge	soit 2 / 310
Changement d'opérateur	soit 24 / 310
Délégation de compétence	soit 2 / 310
Dessaisissement	soit 13 / 310
Echéance normale	soit 6 / 310
Main levée	soit 199 / 310
Majorité	soit 27 / 310
Mesure inopérante	soit 3 / 310
Non lieu à AE	soit 2 / 310
Placements ASE	soit 24 / 310
Plus lieu à AE	soit 7 / 310
Absence de danger	soit 1 / 310

Évolutions des effectifs sur listes d'attentes AEMO et AEMOR



MESURES EN ATTENTE

Délai moyen de mise en œuvre AEMO : 45.59 jours

Délai moyen de mise en œuvre AEMO - R : 29.91 jours

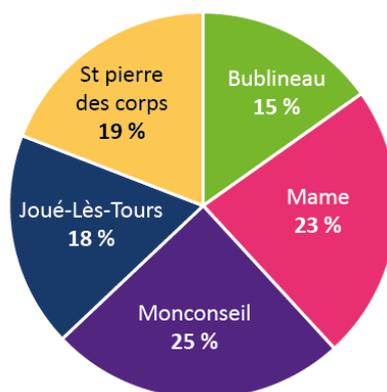
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PLACEMENTS ÉDUCATIFS À DOMICILE (SAPED)

Effectifs suivis dans l'année au PEAD

Mouvements



Total des mesures suivies dans l'année par pôle enfance



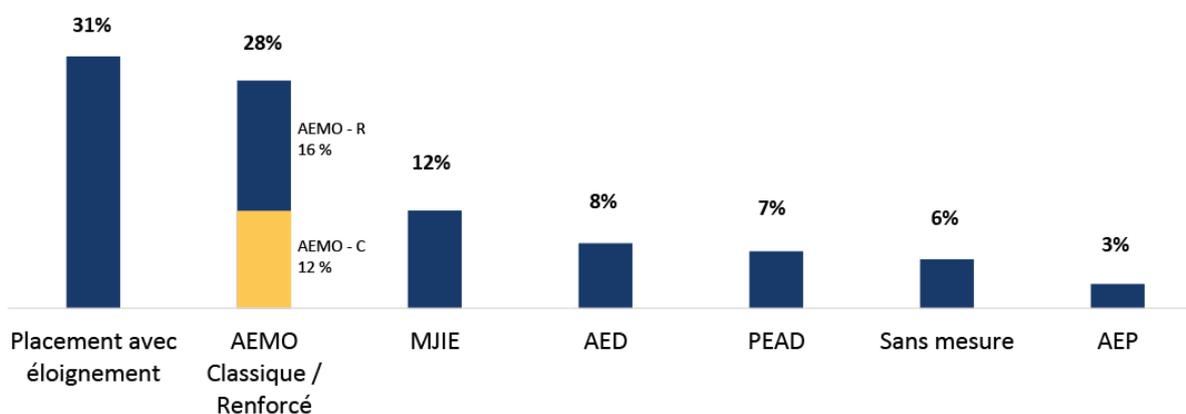
178 enfants

Mesures administratives : 11 familles pour 14 enfants

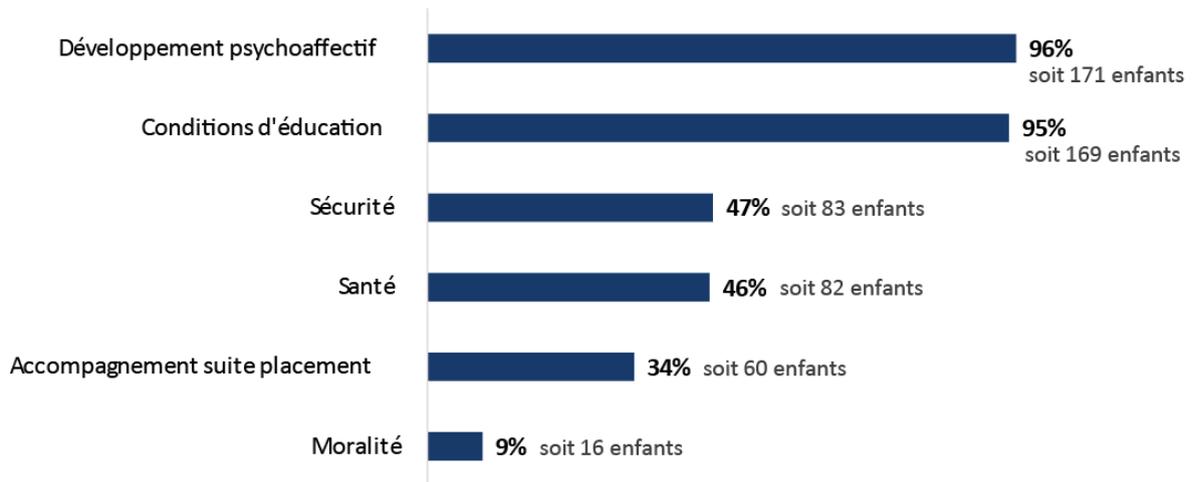
Mesures judiciaires : 98 familles pour 164 enfants

Pôle enfance - Dublineau	27 enfants
Pôle enfance - Mame	41 enfants
Pôle enfance - Monconseil	44 enfants
Pôle enfance - Joué - lès - Tours	32 enfants
Pôle enfance - Saint - pierre - des - corps	34 enfants

Mesures antérieures à la prise en charges au PEAD



Motifs d'admission au PEAD *

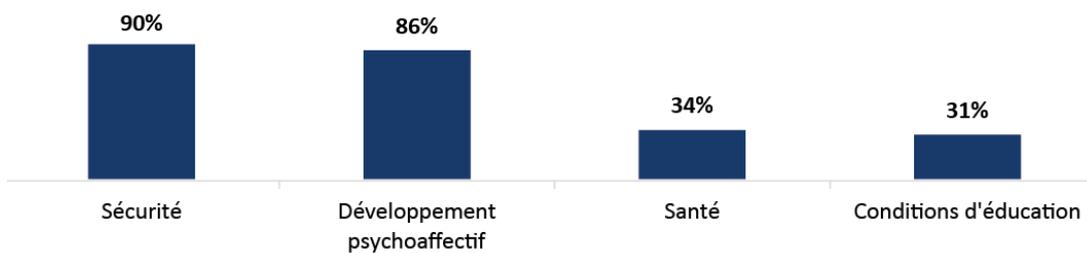


* Un PEAD peut avoir plusieurs motifs

Les replis

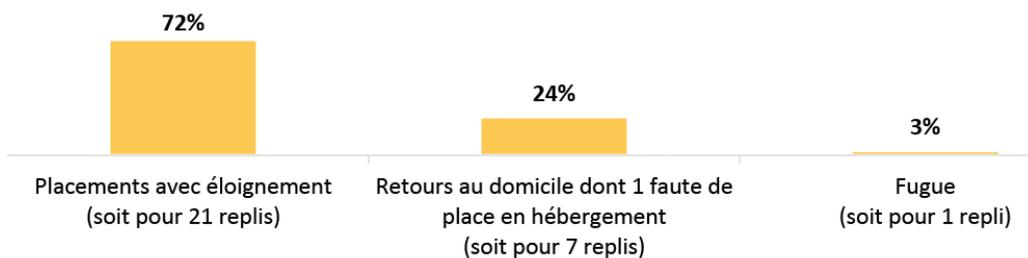
En 2024, sur 178 enfants accompagnés, 29 replis pour 26 enfants ont été mis en place soit 16 % de repli.

Les motifs de replis *



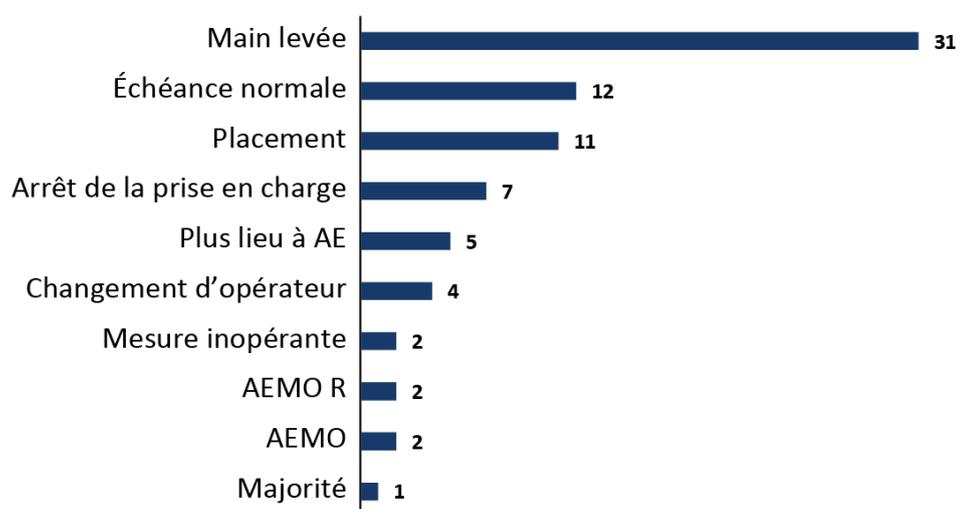
* Un repli peut avoir plusieurs motifs

Préconisation du service à l'issue du repli



Mesures terminées
Orientation à la sortie

Mesures terminées	Nombre d'enfants	%
Arrêt de la prise en charge	7	9,09
AEMO	2	2,60
AEMO R	2	2,60
Changement d'opérateur	4	5,19
Échéance normale	12	15,58
Main levée	31	40,26
Majorité	1	1,30
Mesure inopérante	2	2,60
Placement	11	14,29
Plus lieu à AE	5	6,49
TOTAL	77	100

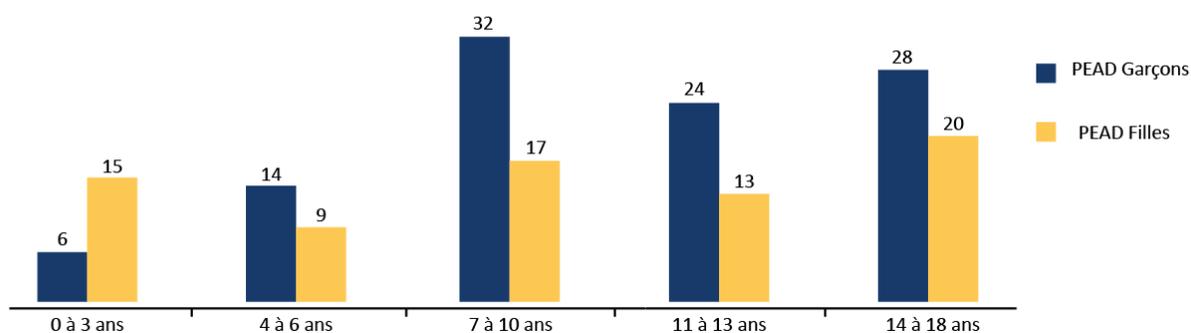


Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

Les enfants

L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Garçons	Filles	Total	%
Moins 3 ans	6	15	21	12%
4 à 6 ans	14	9	23	13%
7 à 10 ans	32	17	49	28%
11 à 13 ans	24	13	37	21%
14 à 18 ans	28	20	48	27%
Total enfants	104	74	178	100%
%	58.43	41.57		



RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Les familles

Le nombre d'enfants et la taille des familles suivis en 2024

Nombre d'enfants	Nombre de familles suivies
1 enfant	66
2 enfants	26
3 enfants	11
4 enfants	3
5 enfants	3
TOTAL	109

Au PEAD, 60.55 % des mesures ne concernent qu'un enfant suivi dans sa famille.

Les suivis individuels restent importants (plus de la moitié des interventions pour l'ensemble des mesures d'accompagnement éducatif).

SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE (SIE)

Effectifs suivis dans l'année



Total des mesures suivies dans l'année

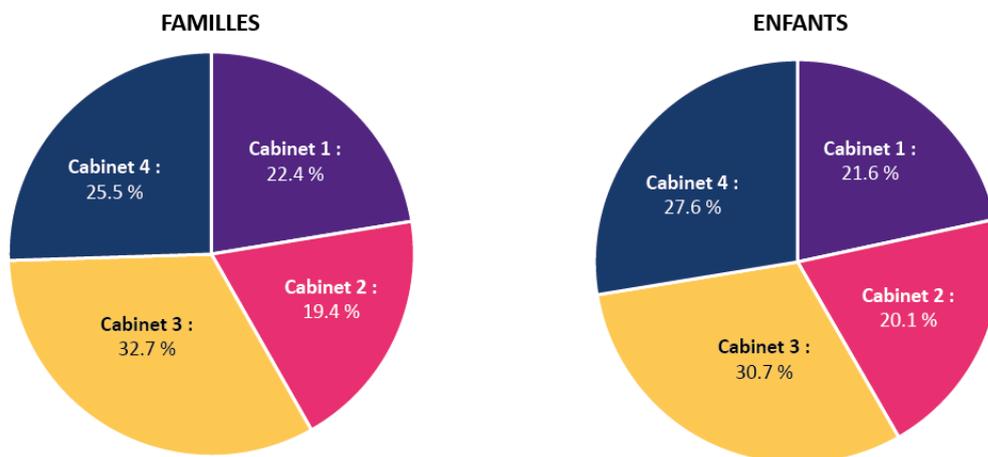
Année	Nombre de familles suivies	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants / famille
2020	237	435	1,84
2021	272	450	1,65
2022	246	430	1,75
2023	257	458	1,78
2024	263	463	1.76



MESURES SUIVIES DANS L'ANNÉE

Répartition des mesures suivies par cabinet

263 familles pour 463 enfants		Rapport Enfants/famille
Cabinet 1	59 familles pour 100 enfants	1.69
Cabinet 2	51 familles pour 93 enfants	1.82
Cabinet 3	86 familles pour 142 enfants	1.65
Cabinet 4	67 familles pour 128 enfants	1.91



Nouvelles mesures mises en œuvre

Année	Nombre de familles admises	Nombre d'enfants admis	% Nombre d'enfants / famille
2020	166	304	1,83
2021	192	318	1,66
2022	161	287	1,78
2023	184	328	1,78
2024	185	325	1.76

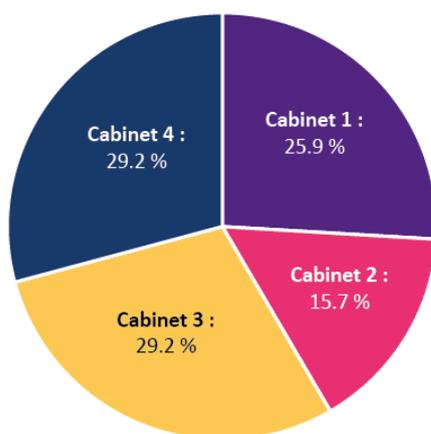


NOUVELLES MESURES MISES EN ŒUVRE

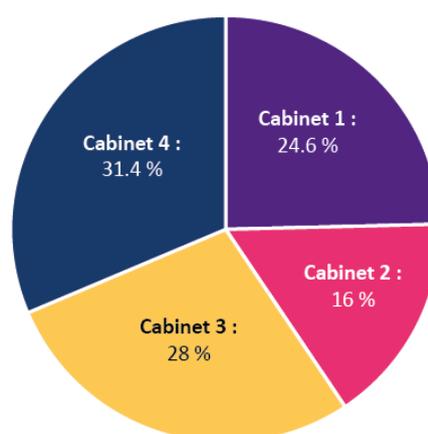
L'origine des nouvelles mesures

Origine	Familles	Enfants	% enfants
Cabinet 1	48	80	24,62
Cabinet 2	29	52	16,00
Cabinet 3	54	91	28,00
Cabinet 4	54	102	31,38
TOTAL	185	325	100

FAMILLES



ENFANTS

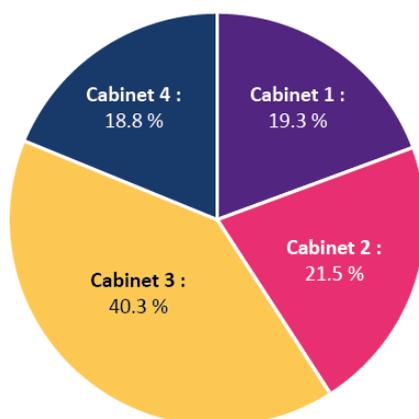


Mesures terminées

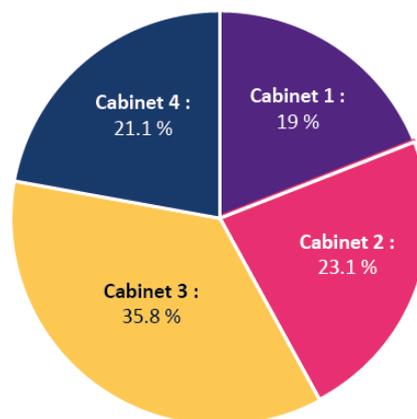
Le nombre de mesures terminées par cabinet

Origine	Familles	Enfants	% enfants
Cabinet 1	35	61	19,00
Cabinet 2	39	74	23,05
Cabinet 3	73	115	35,83
Cabinet 4	34	71	22,12
TOTAL	181	321	100

FAMILLES



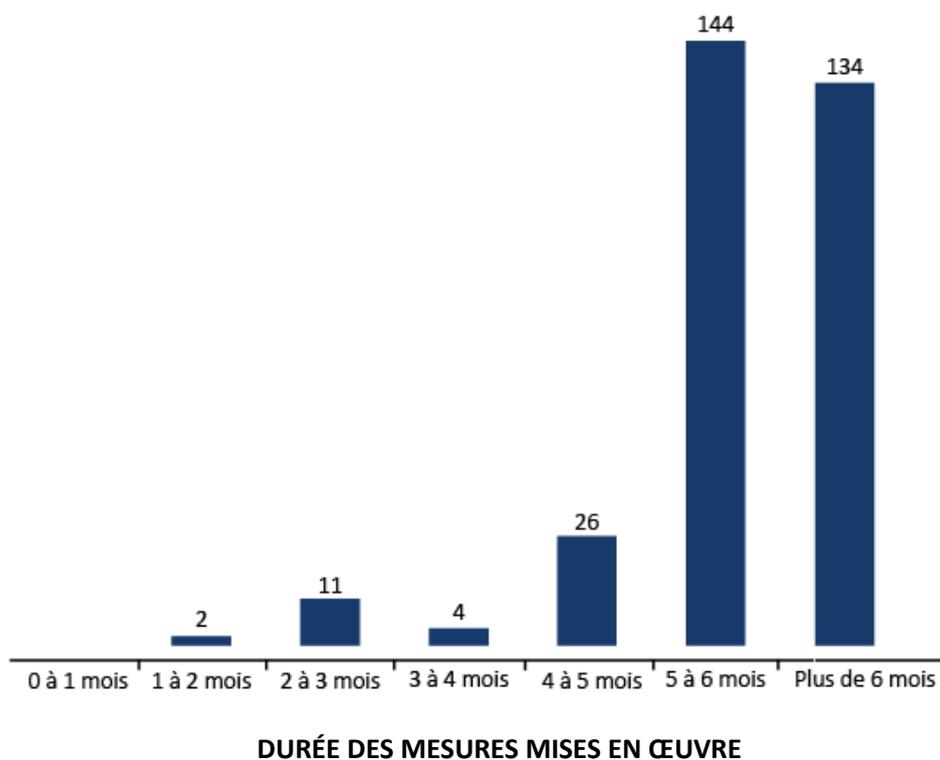
ENFANTS



La durée des mesures mises en œuvre

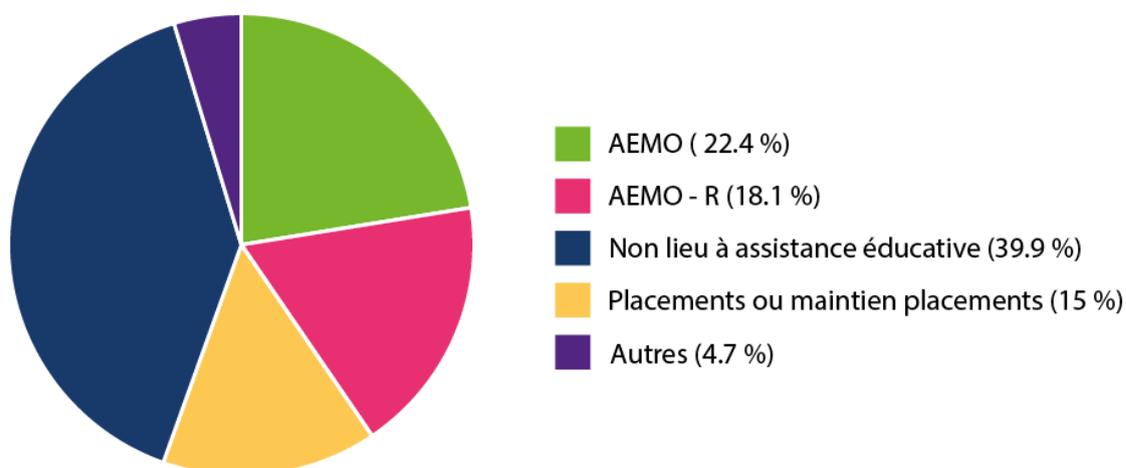
MJIE de 0 à 1 mois.....	0
MJIE de 1 à 2 mois.....	2
MJIE de 2 à 3 mois.....	11
MJIE de 3 à 4 mois.....	4
MJIE de 4 à 5 mois.....	26
MJIE de 5 à 6 mois.....	144
MJIE plus de 6 mois.....	134
TOTAL	321 MJIE

La très grande majorité des mesures est exercée dans un délai maximum de cinq à six mois. Le temps d'intervention est nécessaire pour réaliser un travail d'observation et d'évaluation pluri professionnel et déterminer d'une orientation adaptée.



Les propositions d'orientation en fin de mesure

Année	AEMO	AEMO-R	Placements ou maintien placements	Non-lieu à assistance éducative	Autres	TOTAL d'enfants
2020	106	33	44	95	25	303
2021	99	41	50	96	19	305
2022	97	46	45	79	33	300
2023	77	75	57	94	16	319
2024	72	58	48	128	15	321



PROPOSITION D'ORIENTATION EN FIN DE MESURE

Sur les 321 enfants sortis en 2024, 40,50 % ont bénéficié d'une mesure d'AEMO ou d'AEMOR, ce qui confirme l'orientation des interventions en protection de l'enfance vers un accompagnement du mineur et de sa famille pour favoriser le maintien de l'enfant à son domicile.

Les placements réalisés dans l'année

Année	Placements A.S.E.	Placements directs Juges	Total	% Enfants placés / Enfants suivis
2020	42	2	44	10,11
2021	40	3	43	10,47
2022	33	3	36	8,37
2023	38	8	46	10,04
2024	45	2	47	10.15

Répartition des placements

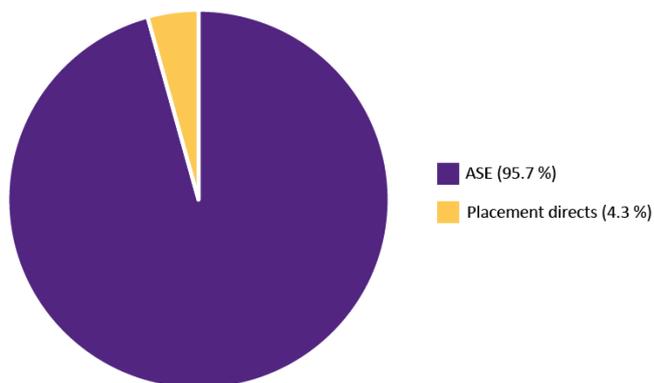
Placements A.S.E. :

PEAD	18
Famille d'accueil	15
MECS	8
Lieux non connus	4
TOTAL	45

Placements directs :

Placement chez le père	1
Placement chez la grand-mère (TDC)	1
TOTAL	2

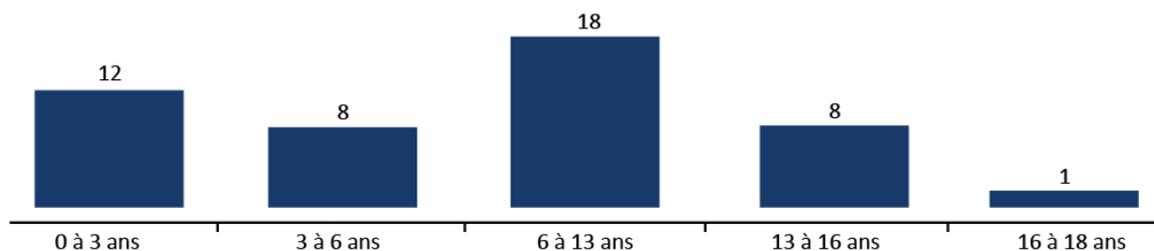
Les placements directs sont essentiellement réalisés dans les familles des enfants concernés.



REPARTITION DES PLACEMENTS

Âge au moment du placement

Âge	Nombre d'enfants	%
0 à 3 ans	12	25.53
3 à 6 ans	8	17.02
6 à 13 ans	18	38.30
13 à 16 ans	8	17.02
16 à 18 ans	1	2.13
Total enfants	47	100

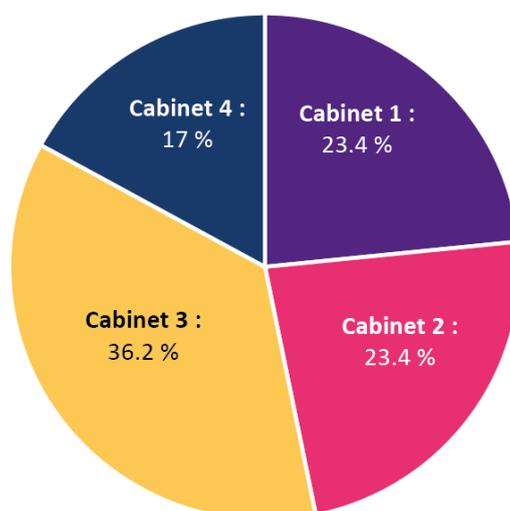


RÉPARTITION PAR ÂGE

Nombre de placements par cabinet

Origine	Placements	% placements / enfants sortis
Cabinet 1	11	3,43
Cabinet 2	11	3,43
Cabinet 3	17	5,30
Cabinet 4	8	2,49
TOTAL	47	/

Nombre de placements par cabinet



Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

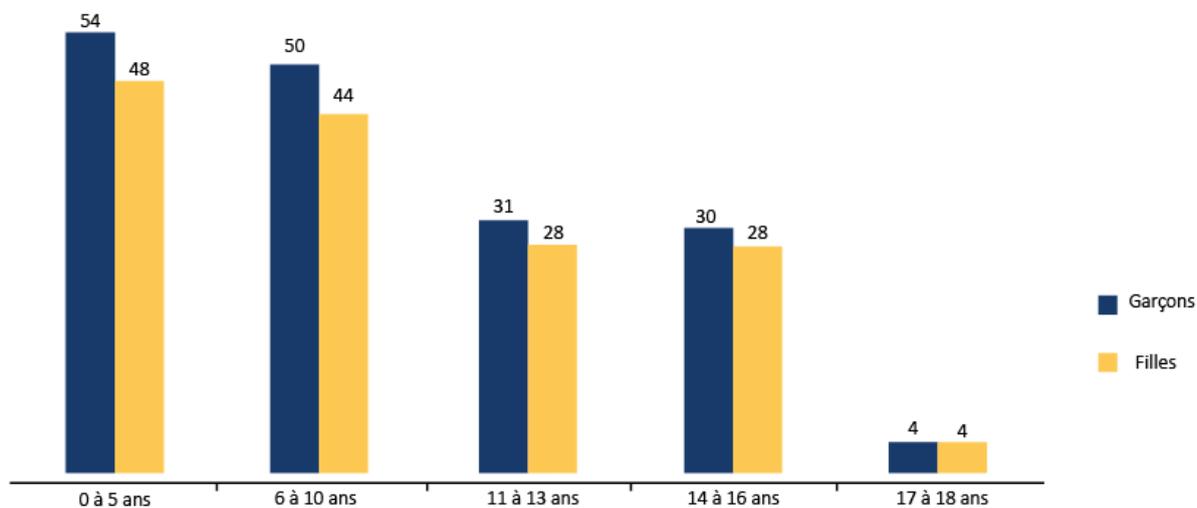
Les enfants

L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Garçons	Filles	Total	%
0 à 5 ans	54	48	102	31,78
6 à 10 ans	50	44	94	29,28
11 à 13 ans	31	28	59	18,38
14 à 16 ans	30	28	58	18,07
17 à 18 ans	4	4	8	2,49
Total enfants	169	152	321	100
%	52.65	47.35		

61.06 % des enfants sortis dans l'année ont moins de 10 ans.

79.44 % des enfants sortis dans l'année ont moins de 13 ans.



RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Le nombre d'enfants sortis par année selon les tranches d'âge

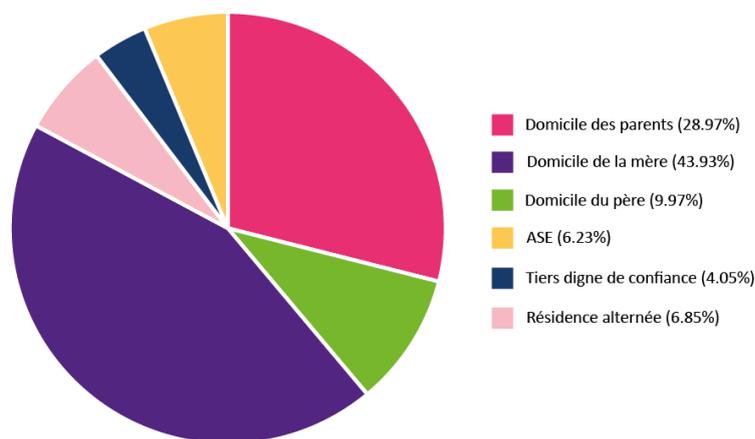
Année	0 à 13 ans	%	14 à 18 ans	%	Total Enfants
2020	232	76,57	71	23,43	303
2021	230	75,41	75	24,59	305
2022	244	81,33	56	18,67	300
2023	247	77,43	72	22,57	319
2024	244	76,01	77	23,99	321



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

Le lieu de vie de l'enfant

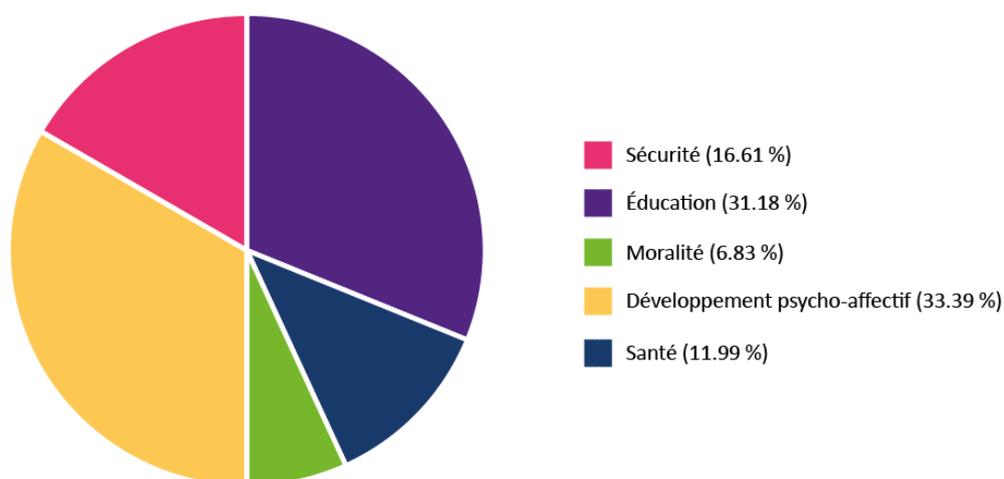
Lieu de vie	Nombre d'enfants	%
Domicile des parents	93	28,97
Domicile du père	32	9,97
Domicile de la mère	141	43,93
Résidence alternée	22	6,85
Tiers digne de confiance	13	4,05
ASE	20	6,23
Total du nombre d'enfants suivis	321	100



LIEU DE VIE DE L'ENFANT

Le type de danger encouru par l'enfant

Type de danger encouru	Nombre d'enfants	%
Éducation	169	31,18
Santé	65	11,99
Moralité	37	6,83
Développement psycho-affectif	181	33,39
Sécurité	90	16,61
Total des critères de danger	542	100
sur le nombre d'enfants sortis	321	/

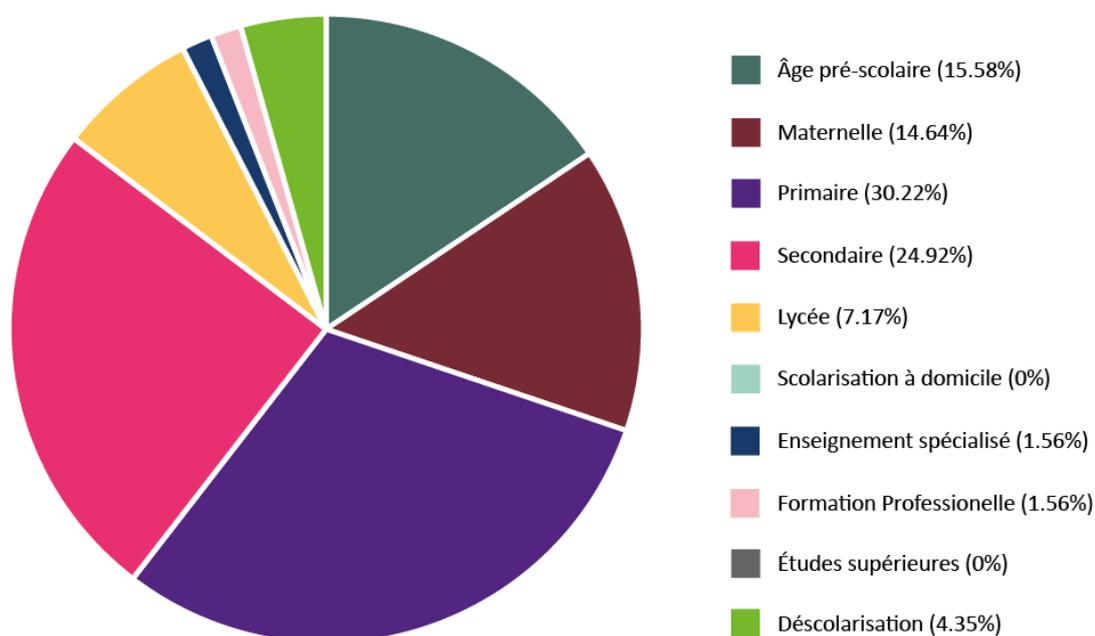


TYPE DE DANGER ENCOURU

La scolarité

Scolarité	Nombre d'enfants	%
Âge pré-scolaire	50	15,58
Maternelle	47	14,64
Primaire	97	30,22
Secondaire	80	24,92
Lycée	23	7,17
Scolarisation à domicile	0	0
Enseignement spécialisé	5	1,56
Formation professionnelle	5	1,56
Études supérieures (Fac / Université)	0	0
Déscolarisation	14	4,35
Total du nombre d'enfants sortis	321	100

L'importance de la scolarisation en primaire est à mettre en lien avec l'âge des enfants suivis.



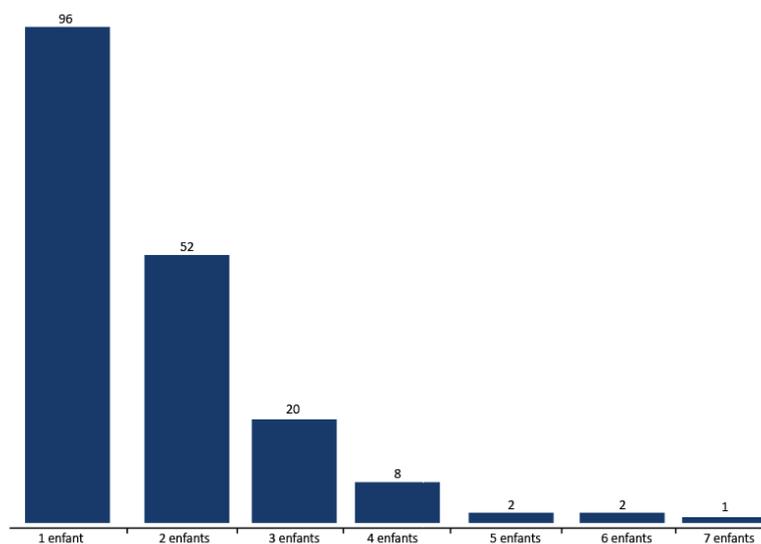
LA SCOLARITÉ

Les familles

Le nombre d'enfants et la taille des familles sorties en 2024

Mesures de	Nombre de familles	%
1 enfant	96	53,04
2 enfants	52	28,73
3 enfants	20	11,05
4 enfants	8	4,42
5 enfants	2	1,10
6 enfants	2	1,10
7 enfants	1	0,56
TOTAL	181	100

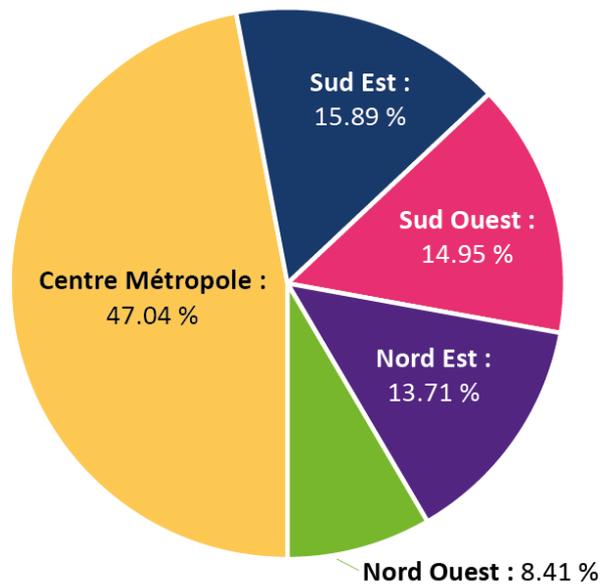
Plus de 81.77 % des mesures concernent 1 ou 2 enfants dont 53.04 % pour un enfant seul ce qui confirme l'individualisation des mesures judiciaires, malgré une augmentation du ratio nombre d'enfants par famille.



NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLES SORTIES

La répartition des familles et des enfants sortis par grands secteurs géographiques

Secteurs géographiques	Familles suivis	Enfants suivis	% Enfants
Territoire Centre Métropole	84	151	47,04
Territoire Sud Est	37	51	15,89
Territoire Sud Ouest	26	48	14,95
Territoire Nord Est	22	44	13,71
Territoire Nord Ouest	12	27	8,41
TOTAL	181	321	100

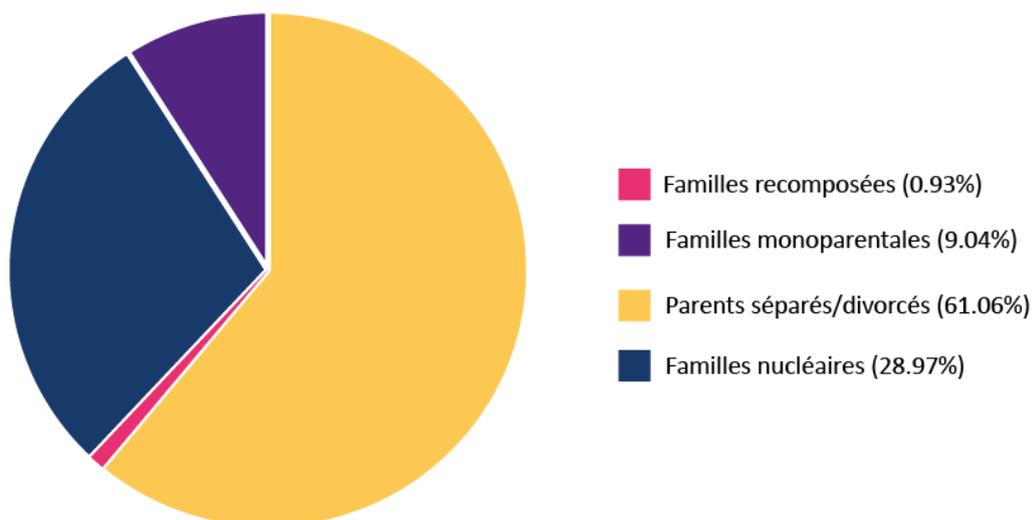


RÉPARTITION DES ENFANTS SORTIS PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Les interventions du SIE couvrent l'ensemble du département d'Indre et Loire. Sa présence est équilibrée entre territoires ruraux et urbains.

La composition familiale

Composition familiale	Nombre d'enfants	%
Parents séparés/divorcés	196	61,06
Familles recomposées	3	0,93
Familles nucléaires	93	28,97
Familles monoparentales	29	9,04
TOTAL	321	100

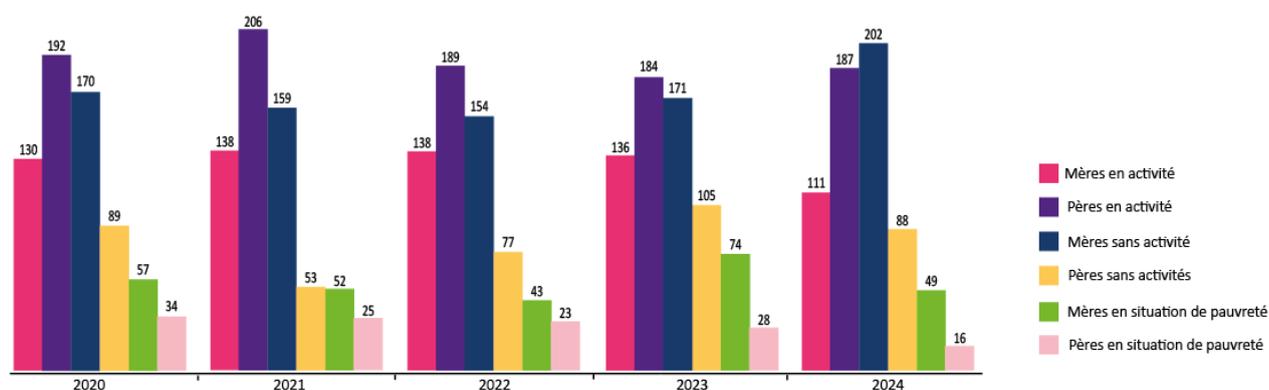


COMPOSITION FAMILIALE

Les indicateurs socio-économiques

Indicateurs socio-économiques	MJIE		%	
	Mère	Père	Mère	Père
En activité	111	187	30,66	64,26
Sans activité	202	88	55,80	30,24
Situation de pauvreté *	49	16	13,54	5,50
Total des indicateurs socio-économiques	362	291	100	100
sur le nombre de familles sorties	181		/	

* Définition de la pauvreté : « état de manque en termes de biens (économiques et ressources de santé) ou de position sociale telle que la personne est incapable de vivre de la même façon que la moyenne des autres personnes de la société » (INSEE).

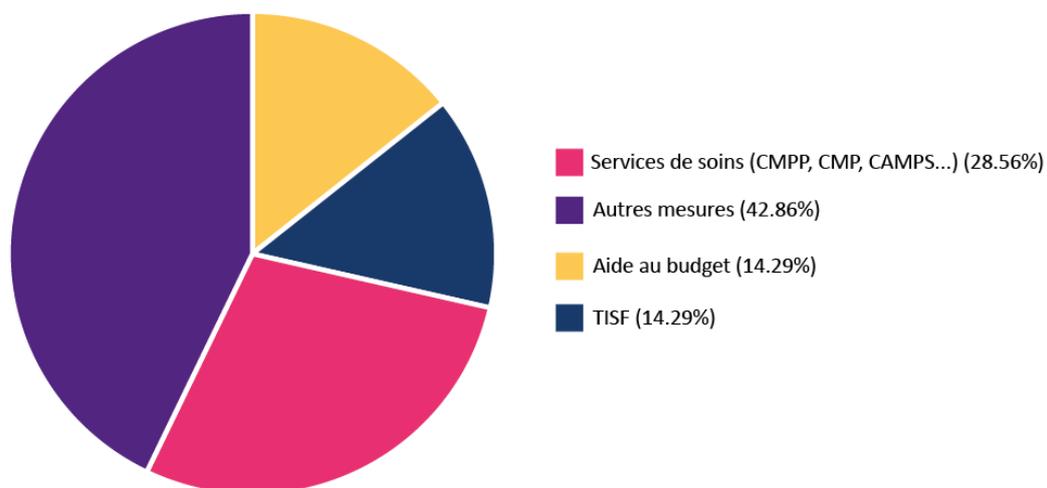


Les accompagnements socio-éducatifs concomitants à la MJIE

Suivis spécialisés en cours de mesure

Suivis spécialisés	MJIE	%
Aide au budget	10	15,62
TISF	3	4,69
Services de soins (CMPP, CMP, CAMPS...)	24	37,50
Autres mesures *	27	42,19

* Autres : SPIP, MDPH, psychologue libéral, AEMO, CHRS, curatelle, MASP.



SUIVIS SPÉCIALISÉS

Suivis socio-éducatifs en cours de mesure

Suivis socio-éducatifs	SIE	%
Service social	33	51,56
PMI	11	17,19
Accueil social	20	31,25

SERVICE DE RÉPARATION PÉNALE (SRP)

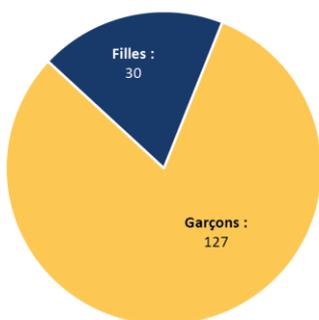
Effectifs suivis dans l'année

Total des mesures suivies

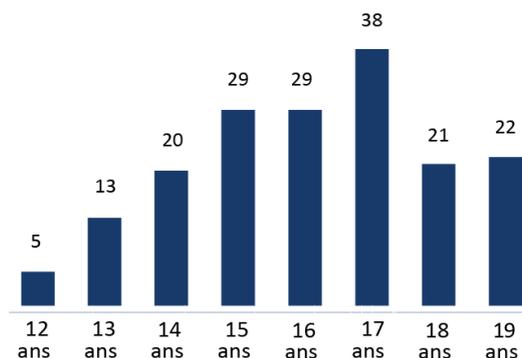


* 9 jeunes avec plusieurs mesures de réparation pénale.

Âge à l'admission et répartition par sexe

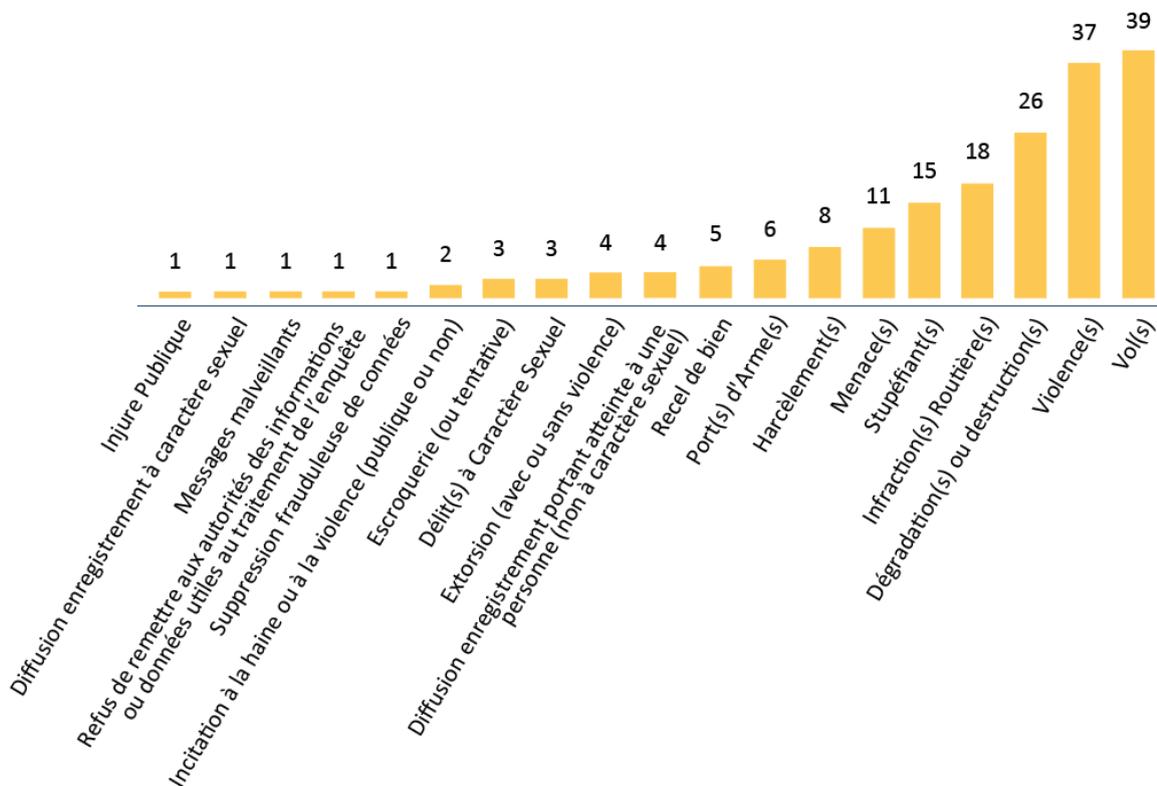


RÉPARTITION PAR SEXE



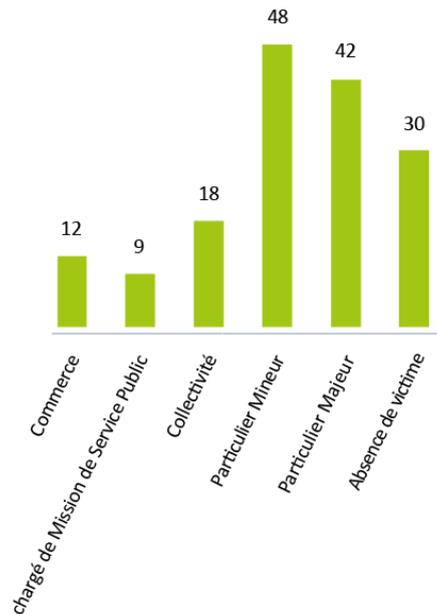
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

Type de délits majoritaires



→ 28 mesures de réparation pénale avec plusieurs délits différents (186 délits pour 157 mesures de réparation pénale).

Type de victimes



→ 2 mesures de réparation pénale avec au moins 2 victimes différentes

Type de réparation pénale

157 mesures de réparation pénale → 38 jeunes avec plusieurs types de réparation pénale.

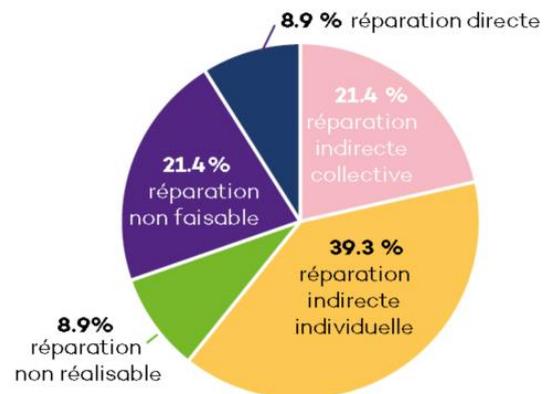
→ 37 jeunes avec 2 types de réparation pénale.

→ 1 jeunes avec 3 types de réparation pénale.

Réparation indirecte collective : atelier de prévention routière, exposition 13/18, festival « Aucard de Tours », visites du tribunal judiciaire, découverte du CERCIL, rallye urbain, participation à la fête de la laïcité ...

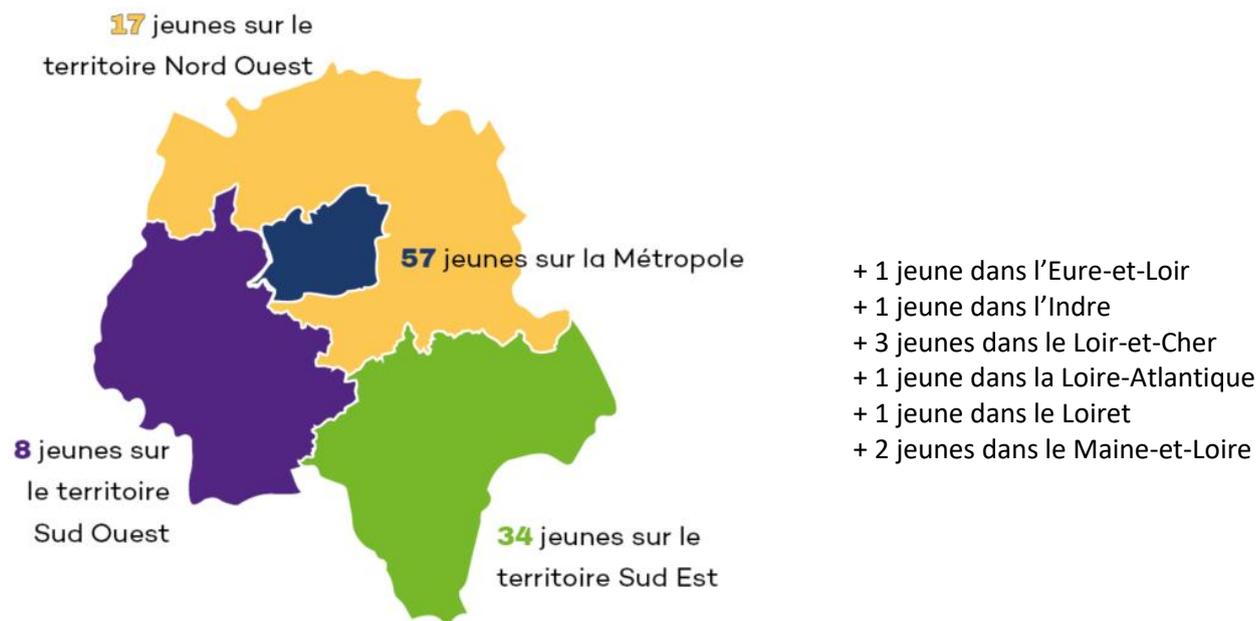
Réparation directe : rencontres avec les victimes, lettres d'excuses, médiation ...

Réparation indirecte individuelles : implication dans des actions solidaires (Croix Rouge, Restos du Cœur, Planning familial, entretien d'espaces verts...).

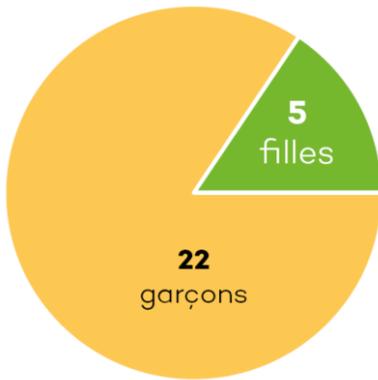


TYPE DE RÉPARATION PÉNALE

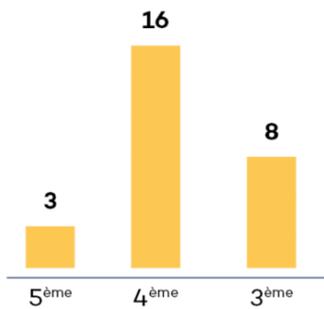
Répartition par lieux d'habitation



DISPOSITIF RELAIS (DR)



RÉPARTITION PAR SEXE DES 27 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2024



NIVEAU SCOLAIRE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Depuis 1996, la Sauvegarde 37 est engagée dans le Dispositif Relais, en partenariat avec l'Éducation nationale. Ce dispositif s'adresse à des collégiens en voie de déscolarisation ou de désocialisation, ayant bénéficié au préalable de toutes les possibilités de prise en charge prévues au sein des collèges. Il vise à réinsérer ces jeunes dans un parcours de droit commun, en favorisant la maîtrise du socle commun de connaissances et l'appropriation des règles de la vie sociale et scolaire. Il s'agit de travailler à :

- > Prévenir le décrochage scolaire en offrant un accueil temporaire adapté ;
- > Favoriser la resocialisation des élèves en difficulté ;
- > Préparer la poursuite d'un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle ;
- > Impliquer les familles dans le processus de remobilisation.

Au cours de l'année civile 2024, le Dispositif Relais 37 a accueilli 27 adolescents âgés de 12 à 16 ans (22 garçons et 5 filles) répartis sur 5 sessions, dont deux chevauchant les années 2023 et 2025. Ces jeunes provenaient de 16 collèges du département.

Parmi eux, 9 adolescents bénéficiaient d'une mesure éducative par décision judiciaire :

- > 2 en placement (Montjoie et Croix-Rouge),
- > 1 en PEAD et 5 en AEMO ;
- > 1 jeune était accompagné en AED.

Dans 11 situations, l'intervention de l'éducatrice spécialisée a été spécifique, permettant de repérer avec les jeunes et leurs parents des appuis et des soutiens pour la suite. Des recherches de loisirs (sports, artistiques, colonies) ont été effectuées. Des relais pour des accompagnements éducatifs et/ou de soins ont été travaillés, sans toujours pouvoir aboutir. Trois situations de danger ont été identifiées ; pour deux d'entre elles, une information préoccupante a été travaillée avec les collègues du service social des collèges.

Le Dispositif Relais constitue un espace d'intervention singulier, à l'intersection des champs scolaire, éducatif et familial. La scolarité, et donc la pédagogie, sont souvent les premiers lieux où s'expriment des fragilités plus profondes : troubles du comportement, difficultés d'attachement, contextes de

souffrance familiale ou de désorganisation. L'école devient parfois le théâtre d'un mal-être plus global, qui dépasse les enjeux strictement scolaires.

L'objectif est alors de retisser un lien entre les jeunes et leur environnement, en reconstruisant la confiance dans leurs capacités à apprendre, à comprendre et à se faire comprendre. Le cadre posé, les exigences pédagogiques, les espaces d'expression et les expérimentations proposées sont autant de leviers qui permettent de restaurer chez ces adolescents un sentiment d'appartenance, souvent mis à mal.

Un travail important est également mené auprès des familles, souvent en difficulté pour accompagner la scolarité ou pour comprendre les attendus institutionnels. Le dispositif permet d'apaiser les tensions, d'ouvrir des espaces de discussion, et de co - construire des perspectives éducatives plus durables.

L'équipe éducative, stable et expérimentée, fonctionne avec une capacité d'adaptation constante. Toutefois, l'absence depuis septembre 2024 de l'analyse des pratiques — habituellement assurée par un psychologue mis à disposition par l'APAJH — a constitué une limite importante dans la régulation collective des situations complexes.

En juin 2024, la Sauvegarde 37 a également annoncé, lors du comité de pilotage, que la convention d'occupation des locaux actuels prendrait fin en août 2025. La recherche d'un nouveau site d'accueil est désormais en cours.

Parallèlement, au niveau ministériel, des évolutions sont à l'étude concernant l'organisation et le pilotage des dispositifs relais. Ces réflexions portent notamment sur de possibles réorientations ou « fléchages » des financements. Dans ce contexte, il est essentiel de rester attentif aux futures orientations nationales afin d'anticiper les ajustements nécessaires, et de préserver la qualité et la pertinence de l'accompagnement proposé aux adolescents en grande difficulté scolaire.

Guillaume HAILLOT, directeur du pôle milieu ouvert, avec la contribution de **Florence AGBADOU**, éducatrice spécialisée au Dispositif relais.

PARTIE 2 : FONCTIONNEMENT ET VIE DU PÔLE

Financement et activité antérieure

Le SIEMO

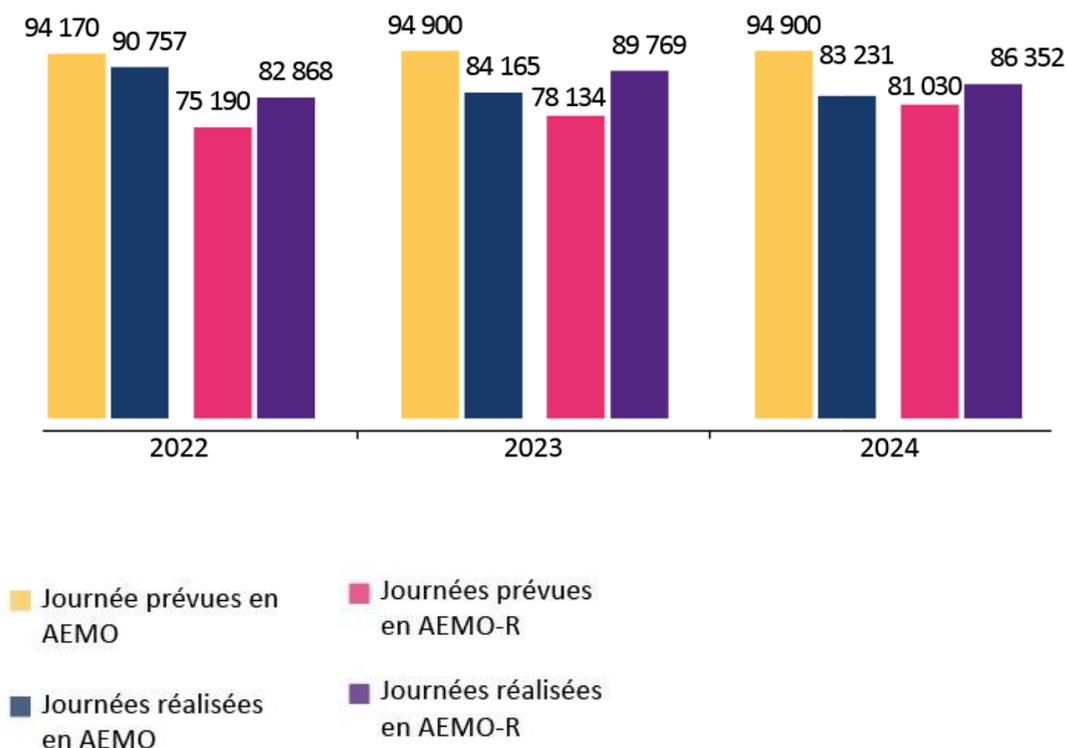
Le financement

Il s'exprime en nombre de journées par enfant.

	AEMO	AEMO-R
Journées prévues au budget 2024	94 900	81 030
Journées réalisées (ASE même département)	71 620	84 920
Journées réalisées (ASE autres départements)	11 611	1 432
Total journées réalisées en 2024	83 231	86 352
<i>Écart</i>	<i>-11 669</i>	<i>+ 5 322</i>
Prix de journée du 01/01/24 au 31/10/24	12.16 €	22.14 €
Prix de journée du 01/11/24 au 31/12/24	13.42 €	24.42 €

L'AEMO-R présente un excédent de 5 322 journées. En appliquant le principe de fongibilité, le taux d'occupation réel du SIEMO est de 97 %.

L'activité antérieure



|| Le PEAD

Le financement

Journées prévues au budget 2024 24 820

Journées réalisées en 2024..... 24 152

Écart - 668

Prix de journée du 01/01/24 au 31/10/24 60.81 €

Prix de journée du 01/11/24 au 31/12/24 63.09 €

|| Le SIE

Le financement

Actes prévus au budget 2024 330

Actes réalisés 321

Écart - 9

Prix de l'acte du 01/01/24 au 31/12/24..... 2 814,10 €

L'activité antérieure

Année	Actes prévus	Actes réalisés	Écart
2021	300	305	+ 1,67 %
2022	300	300	0
2023	330	319	- 3,33 %
2024	330	321	- 2 .73 %

|| Le SRP

Le financement

Actes prévus au budget 2024 200

Actes réalisés 157

Écart - 43

Prix de l'acte 932.72 €

L'activité antérieure

Année	Actes prévus	Actes réalisés	Écart
2022	200	135	- 32.5 %
2023	200	183	- 8.5 %
2024	200	157	- 21.5 %

Organisation et fonctionnement

ETP lissés en 2024 par service

LE SIEMO	
Catégorie professionnelle	ETP
Direction / encadrement	4.57
Administration / gestion	6.49
Services généraux	0.11
Socio - éducatif	33.28
Paramédical	2.46
TOTAL	46.91

LE SAPED	
Catégorie professionnelle	ETP
Direction / encadrement	2.68
Administration / gestion	2.76
Services généraux	0.20
Socio - éducatif	18.87
Paramédical	1.13
TOTAL	25.64

LE SIE	
Catégorie professionnelle	ETP
Direction / encadrement	1.56
Administration / gestion	1.79
Services généraux	0.05
Socio - éducatif	6.95
Paramédical	2.61
TOTAL	12.96

LE SRP	
Catégorie professionnelle	ETP
Direction / encadrement	0.22
Administration / gestion	0.5
Socio - éducatif	2.26
TOTAL	2.98

Perspectives

L'année 2025 marquera le lancement du nouveau projet de pôle, qui s'échelonne sur les cinq prochaines années. Ce projet constitue à la fois une feuille de route opérationnelle et un engagement collectif autour de valeurs fortes. Articulé en cinq axes stratégiques, il vise à :

- > Consolider la dynamique projet dans les mesures,
- > Objectiver l'évaluation des besoins fondamentaux,
- > Favoriser la participation des enfants et des familles,
- > Encourager la vie collective au sein des établissements,
- > Intégrer la gestion des risques comme outil de pilotage partagé,
- > Développer la communication interne et externe,
- > Renforcer l'autonomie des équipes,
- > Et valoriser les savoirs expérimentiels issus de la pratique, innover.

Ce projet devra être accompagné d'un suivi attentif et d'une appropriation progressive par les équipes, dans une logique de co -

construction. Il sera un fil conducteur pour articuler nos choix organisationnels avec les réalités de terrain, tout en consolidant la qualité de nos réponses éducatives.

Dans ce cadre, l'année 2025 sera également marquée par l'évaluation externe de l'ensemble des services. Cette échéance réglementaire représente une opportunité précieuse pour consolider nos pratiques, interroger nos fonctionnements, et poursuivre notre dynamique d'amélioration continue au service de la qualité des accompagnements. Elle constitue également un moment structurant de reconnaissance et de dialogue autour du travail accompli.

Ce projet s'inscrit dans un contexte sectoriel incertain, où les alertes se multiplient sur la capacité du système à répondre aux besoins fondamentaux des enfants. Il nous revient de tenir notre cap, d'accompagner les transformations à venir, et de continuer à garantir des pratiques exigeantes, justes et respectueuses.

Guillaume HAILLOT,
Directeur du pôle milieu ouvert



Sauvegarde 37 – Pôle Milieu Ouvert

6 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours

02 47 71 15 15

polemilieuouvert@sauvegarde37.fr

www.sauvegarde37.fr



Sauvegarde37



Flashez-moi